

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 17/10/2025 - 14990 - 2004 B 00867 - 338 565 146 - 3 H

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3 H</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>34 Rue de l'Ambois 85000 LA ROCHE SUR YON</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>				
Numéro SIRET * <u>3 3 8 5 6 5 1 4 6 0 0 0 3 6</u>			Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement * AB		AC			
	Frais de développement * CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG			
	Fonds commercial (1) AH		AJ			
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	Terrains AN		AO			
	Constructions AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles AT	7767	AU	3043		
	Immobilisations en cours AV		AW			
	Avances et acomptes AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
	Autres participations CU	622673	CV	622673		
	Créances rattachées à des participations BB	35484	BC	35484		
Autres titres immobilisés BD		BE				
Prêts BF		BG				
Autres immobilisations financières * BH	1440	BI	1440			
TOTAL (II) BJ		667365	BK	3043	664322	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
	En cours de production de biens BN		BO			
	En cours de production de services BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis BR		BS			
	Marchandises BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	50874	BY		50874	
	Autres créances (3) BZ	1471	CA		1471	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE			
Disponibilités CF	47232	CG		47232		
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI				
TOTAL (III) CJ		99577	CK		99577	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion acuf * (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		766943	1A	3043	763900
Renvois : (1) Dont dette au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	38213	(3) Part à plus d'un an :	CR
Classe de réserve de précaution :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		Néant ☐ *		
				Exercice N 31122023		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :37000...)			DA	37000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3700	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	429167	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	22865	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	492733	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (+)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	103102	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5264	
	Dettes fiscales et sociales			DY	67534	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	91836	
	Autres dettes			EA	3428	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	271166		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	763900		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	271166	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H				Néant ☐ *					
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE				
			services *	FG	56694	FH	FI	56694	
				Chiffres d'affaires nets *	FJ	56694	FK	FL	56694
	Production stockée *				FM				
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP				
	Autres produits (1) (11)				FQ	10			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	56705		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS				
	Variation de stock (marchandises)*				FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	21390			
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1466			
	Salaires et traitements *				FY	37098			
	Charges sociales (10)				FZ	8275			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)		HS		GA	776	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	228	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	69237		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-12532			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	37916			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)					GP	37916			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2519			
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)					GU	2519			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	35397			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	22865			

Désignation de l'entreprise SAS 3 H										Néant ☐ *			
										Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	94621		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	71756		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)										HN	22865		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *							HP			
			– Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	214		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6 ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A3		)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :				facultatives		A6	obligatoires		A9		
dont cotisations facultatives Madelin						A7							
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						A8							
(7)	Detail des produits et charges exceptionnels :								Exercice N				
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8)	Detail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures	Produits antérieurs			
	Détail en annexe												

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N, clos le : 31/12/2023

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	214
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	214
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise				SAS 3 H		31122023		Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				1		Consécutif et à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résulter d'une mise en équivalence		2		
								Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		KF		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	I9		KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	Dont Composants	M3		KV	7767	KW		KX
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				IH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				IK		IL		LM	
	TOTAL III				LN	7767	LO		LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
Autres participations				8U	642975	8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	1440	IU		IV		
TOTAL IV				IQ	644415	IR		IS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	652182	OH		OJ		
TOTAL GÉNÉRAL									15183	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		4		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		IX		IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		IX		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencis et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MI		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencis, aménagements divers		IC		MM		MN	7767	MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IX		MS		MT		MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
	TOTAL III				IV		NG		NH	
	TOTAL GÉNÉRAL									7767
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		OW	
	Autres participations				IO		OX		OY	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK		OL		
TOTAL GÉNÉRAL									658158	
									1440	
									659598	
									667365	

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		31122023		Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM	
Fonds commercial		RJ		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG	
TOTAL I		RK		RM		RN	
Terrains		PI		PJ		PK	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2266	QE	776	QF	3043
	Matériel de transport	QH		QI		QJ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	
TOTAL II		QU	2266	QV	776	QW	3043
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2266	ØP	776	ØQ	3043
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	R1	RU	RV
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RN	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NS + NT + NU		NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

Désignation de l'entreprise SAS 3 H		31122023		Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		31122023		Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		
				A 1 an au plus		
				A plus d'un an		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	36773	UM	36773	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		
	Autres immobilisations financières	UT	1440	UV	1440	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	50874		50874	
	Créance représentative de titres (Précision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constatée) UO	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY	461		461	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	134		134	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	875		875
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR				
	Charges constatées d'avance	VS				
	TOTAUX		VT	90559	VU	90559
RENNVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		
				A 1 an au plus		
				A plus d'1 an et 5 ans au plus		
				A plus de 5 ans		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5264		5264	
Personnel et comptes rattachés		8C	53536		53536	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3980		3980	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8910		8910	
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1107		1107	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	91836		91836	
Groupe et associés (2)		VI	103102		103102	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3428		3428	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	271166	VZ	271166	
RENNVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	103102	

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		☒ ET		Néant ☐		Exercice N clos le		13/11/2020																	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		22865															
Rémunération du travail de l'exportant ou des associés (entreprises à l'IR)														WB															
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)														WD				WE		XE									
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)														WF				WG											
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option														RA				RB											
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)														WM				XX		XW									
Amendes et pénalités														WJ				XZ											
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *																		XY											
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)																		I7											
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE														WL		65689		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		65689					
Moins-values nettes à long terme																						I8							
- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)																						ZN							
- imposées au taux de 0 %																													
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *																						WN							
- Plus-values nettes à court terme																						WO							
- Plus-values soumises au régime des fusions																						XR							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)																						XQ							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *														Intérêts excédentaires (art.39-1-3*** et 212 du CGI)		SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ							
																		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage																						Y1							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage																						Y3							
																				TOTAL I		WR		88555					
II. DÉDUCTIONS																						WS							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *																						WT							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)																						WU							
Plus-values nettes à long terme																						WW							
- imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)																						WH							
- imposées au taux de 0 %																						WP							
- imposées au taux de 19 %																						WW							
- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure																						XB							
- imputées sur les déficits antérieurs																						I6							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %																						WZ							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *																													
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts														(		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				XA							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)																						ZX							
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *																						ZY							
Majoration d'amortissement *																						XD							
Entreprises nouvelles (art. 44 septies)														K9				Entreprises nouvelles (art.44 sexies)		L2				J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5		XF	
ZFU - TE (art. 44 octies A)														ØV				S.I.I.C. (art. 208C)		K3				Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)														PP				Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies)		1F				Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC			
																		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)																								XS					
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)														X9		0		Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH				XG					
Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)														YA				Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)		YC									
Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)														YB				Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)		YD									
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)														YI				Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI									
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)														YL															
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage																								Y2		0			
III. RÉSULTAT FISCAL																						TOTAL II		XH		36686			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables														{		Bénéfice (I moins II)		XI											

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



SAS 3 H

**Annexe de base aux
comptes de l'exercice clos
le 31/12/2023**



Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1.	Événements principaux	2
1.2.	Principes, règles et méthodes comptables	2
2.	Informations relatives au bilan	3
2.1.	Actif	3
2.1.1.	Immobilisations incorporelles	3
2.1.2.	Immobilisations corporelles	3
2.1.2.1.	Principaux mouvements de l'exercice	3
2.1.3.	Immobilisations financières	4
2.1.3.1.	Informations relatives aux filiales et participations	4
2.1.3.2.	Créances rattachées à des participations	5
2.1.3.3.	Autres informations	5
2.1.4.	Produits à recevoir	6
2.1.5.	Créances	7
2.2.	Passif	8
2.2.1.	Capitaux propres	8
2.2.1.1.	Tableau de variation des capitaux propres	8
2.2.2.	Dettes financières et autres dettes	9
2.2.3.	Charges à payer	10
3.	Informations relatives au compte de résultat	11
4.	Impôt	12
4.1.	Impôts sur les bénéfices	12
4.2.	Intégration fiscale	12
5.	Autres informations	13
5.1.	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	13
5.2.	Effectifs	13
5.3.	Engagements hors bilan	13



1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
Installations industrielles générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique,	-	-	-	-
meubler	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-



2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	15 183	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

Raison sociale	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% Capital détenu	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
SAS Motel des Bazinières	43 200	- 20 120	96,30 %	244 162	244 162	402 669	-90 548	-
SCI Les Bleuets	150 000	32 231	99,99 %	149 990	149 990	32 292	23 479	-
SCI La Roseraie	224 999	108 014	99,96 %	228 521	228 521	71 042	42 240	36 686

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la participation est inférieure à la valeur du marché.



2.1.3.2. Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
SAS Motel des Bazinières	22 082
SCI Les Bleuets	- 41 837
SCI La Roseaie	14 692

Les créances rattachées aux participations ont fait l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible de 5,57 % au 31 décembre 2023.

2.1.3.3. Autres informations

	Montant concernant les entreprises liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé	-	50 000

Le capital concerne la SCI Les Bleuets pour laquelle les titres non libérés s'élèvent à 50 000 €.



2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	40 894
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	461
Sécurité sociale	135
Etat	-
Divers	-
TOTAL	41 490



2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	36 774	36 774	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	1 440	1 440	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	50 875	50 875	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	461	461	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135	135	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	875	875
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAL		90 560	90 560	-



2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	521 802	-	88 934	432 868
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-88 934	111 799	-	22 865
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	469 868	111 799	88 934	492 733

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	5 265	5 265	-	-
Personnel et comptes rattachés	53 537	53 537	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	3 980	3 980	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	8 910	8 910	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1 108	1 108	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	91 837	91 837	-	-
Groupe et associés	103 102	103 102	-	-
Autres dettes	3 428	3 428	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	271 167	271 167	-	-



2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	8 931
Charges sociales provisionnées	1 862
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	5 158
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	1 038
Divers	3 428
TOTAL	20 417



3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	56 695	-	56 695
Chiffre d'affaires net	56 695	-	56 695



4. Impôt

4.1. Impôts sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		22 865	-
Impôts :	Au taux de	-	-
	Sur PVL	-	-
Résultat après impôts		22 865	-

4.2. Intégration fiscale

La société SAS 3H est une société soumise à l'impôt sur les sociétés, selon le régime réel normal, qui détient à ce jour directement plus de 95 % du capital et des droits de vote de la société SAS Motel des Bazinières.

La société SAS Motel des Bazinières a donné son accord pour entrer dans le périmètre d'intégration fiscale dont la société SAS 3H est tête de groupe, pour la durée de l'option faite par cette dernière, cette option étant renouvelable tacitement.

En conséquence, la société SAS 3H est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même et la SAS Motel des Bazinières, en application des articles 223 A et suivants du code général des impôts.

Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt incombant à la société filiale SAS Motel des Bazinières est déterminée par rapport à son résultat fiscal propre, comme en l'absence d'intégration fiscale.



5. Autres informations

5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

5.2. Effectifs

Cadres Employés	Personnel salarié
-	1

La SAS 3H compte dans ses effectifs trois salariés embauchés chacun pour des fonctions distinctes. Le cumul de temps de travail de ces trois salariés représente un effectif temps plein sur l'année 2023.

Par ailleurs, les rémunérations 2021, 2022 et 2023 de l'un des trois salariés de la SAS 3H n'ont pas été versées à la demande de ce salarié auprès de Mme Hellot. Ce montant de rémunération non versé s'élève à 43 672 €.

5.3. Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2009, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 14 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2009.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2011, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 112 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2011.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2012, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 17 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2012.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.



Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2017, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 211 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2017.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2018, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 193 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2018.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2019, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 230 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2019.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2020, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 103 500 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2020.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2022, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 130 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2022.

Au cours de l'exercice 2023, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

3 H

Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Route de Nantes
85000 LA ROCHE SUR YON
338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 21 JUIN 2024

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 22 865,19 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 22 865,19 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 22 865,19 euros

Dont le montant se trouvera porté de 429 167,98 euros à 452 033,17 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Christian HELLOT

